



**BIO**

en HAUTS-DE-FRANCE

# LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 108 • septembre 2026 • [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)



---

**L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE  
À LA CONQUÊTE DU SOL**





## ÉDITO DE SOPHIE TABARY, PRÉSIDENTE

Je ne me servirai pas de cet édit de rentrée pour rajouter du bruit au bruit, une humeur échauffée à un climat qui ne l'est déjà que trop, ou une réflexion de plus face à une situation qui n'était rien d'autre que très prévisible, voire prévue depuis 40 ans.

Au-delà du stress et de l'angoisse d'un été si sec, ce qui est le plus dur à vivre, c'est ce sentiment que quel que soit notre degré d'engagement, notre énergie mise au service d'un changement nécessaire, le dérèglement climatique nous impacte tout autant. Je comprends, à l'aune de ce relativisme, le sentiment d'injustice que peuvent ressentir les habitants du Népal aux territoires dévastés par les torrents de boues. Solidarité, donc. Et quand nos propres mots, nos propres valeurs, sont totalement retournés par ceux qui nient l'évidence, (« la souveraineté », l'adaptation, et j'en passe, de ces mots passés au tourniquet des attentistes et des climato-septiques), alors à l'injustice succède la colère.

J'attends avec impatience les résultats économiques de cette année, pour pouvoir tirer des bilans objectifs de la manière dont les différents systèmes agricoles se sont comportés. D'ici là, en bons agriculteurs bio, j'espère que nous

saurons mettre à profit ce que nous avons remarqué : ce qui a marché, ce qui n'a pas marché ; ce qui est surprenant, inhabituel. L'arbre qui a souffert, et celui qui a résisté. La haie bien plantée qui a pu protéger, et celle qui l'était moins. Le semis qui n'a pas marché, ou la culture qui s'est révélée. L'observation, elle est dans nos tripes, dans notre ADN de paysans bio. ET plus que jamais, face à cette situation terrible qui va sans aucun doute se reproduire de plus en plus fréquemment, les humains que nous sommes auront besoin de leurs sensibilités, de leur intelligence et de leurs capacités à tirer des enseignements de ce qu'ils observent pour avancer.

Peut-être qu'il est là, notre rôle en tant qu'agriculteurs bio, peut-être qu'il est là, notre avenir, en tant qu'humanité : continuer à faire ce que nous faisons depuis des millénaires : nous adapter, par des solutions de long terme conforme à l'état de nos connaissances, à la planète dont nous dépendons. Alors au-delà des milliards promis, des discours simplistes et des postures idéologiques, au-delà de l'angoisse que nous avons pu ressentir, sentons-nous justes dans le combat que nous portons : celui d'une agriculture vivante.



Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

**Siège social, site Phalempin**  
4 ter rue Jean-Baptiste Lebas  
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

**Site Amiens**  
14, rue du 8 mai 1945  
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

[www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)  
Youtube | Facebook | Insta

### **LABienvenue [ N°108 ]**

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directrice de la rédaction : Sophie Tabary

Comité de rédaction : Margaux Amblard,  
Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux,  
Tessa Durand

**Maquettage :** Bio en Hauts-de-France

**Crédits Photos :** Bio en Hauts-de-France,  
Adobe stock,

**Imprimeur :** Imprimerie Daddy Kate sur  
papier certifié PEFC

Imprimé en 600 exemplaires.

**Numéro ISSN :** 2431-1049.

## SOMMAIRE

### 3 • RÉSEAU EN RÉGION

SÉCHERESSE 2026 : QUELS IMPACTS DANS LES FERMES RÉGIONALES ? // DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS REJOIGNENT L'ÉQUIPE // FILIÈRE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE : UNE REPRISE ENCORE FRAGILE // CHIFFRE DU MOIS

### 4 • RÉSEAU NATIONAL

ADAPTATION CLIMATIQUE, LA FNAB DEMANDE UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA BIO // RÉGLEMENTATION BIO : LE PARLEMENT EUROPÉEN BAISSÉ LES EXIGENCES POUR LES FILIÈRES ANIMALES // VENDRE EN CIRCUITS COURTS

### 5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

### 6-7 • LE TOUR DE LA QUESTION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION DES SOLS : DES ESSAIS PROMETTEURS

### 8 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

LE MÉTEIL FOURRAGER, UN ALLIÉ FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

### 9 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

COMMENT LA GESTION DU PÂTURAGE FAÇONNE LA FLORE

### 10 • TERRITOIRES

P.A.N.I.E.R.S. CHANGE D'ÉCHELLE ET RÉAFFIRME SON AMBITION : RENDRE LA BIO ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

### 11 • PORTRAIT DU MOIS

MARIE-ODILE SMETS, ÉLEVAGE ET TRANSFORMATION LAITIÈRE À QUESNOY-SUR-DEÛLE (59)

### 12 • AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



## SÉCHERESSE 2026 : QUELS IMPACTS DANS LES FERMES RÉGIONALES ?

L'ensemble des productions bio a été fortement impacté par les épisodes de canicule et de sécheresse de l'été 2026. Les conséquences se traduisent à la fois par des baisses significatives de rendement, des pertes de production dans les cheptels ou de potentiel de reproduction, une dégradation des conditions de production et une forte augmentation des charges d'exploitation. Les difficultés rencontrées auront également des effets différés sur les productions d'automne et d'hiver.

Afin de mesurer l'ampleur de ces difficultés et d'anticiper leurs conséquences dans les prochains mois, Bio en Hauts-de-France a interrogé les producteurs-rices bio de la région. Cette analyse s'appuie sur 101 réponses de fermes recueillies entre le 15 juillet et le 25 août 2026.

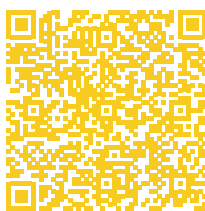
Les producteurs-rices ont engagé des moyens importants pour limiter les dégâts : achats de fourrages, adaptation des pratiques culturales, protection des animaux, irrigation ajustée (goutte à goutte) et augmentation du temps de travail. Ces mesures ont

permis de préserver une partie des productions mais se sont traduites par une hausse significative des charges.

Aussi, à court terme, afin de sécuriser les fermes bio, voici plusieurs leviers qu'il nous semble important de favoriser :

- Mieux soutenir les investissements : abaisser les montants planchers et élargir les équipements éligibles.
- Renforcer les aides PAC : revaloriser l'éco-régime bio à 145 €/ha et mieux soutenir les fermes maraîchères et de petits fruits.
- Garantir un accès équitable à l'eau : associer les fermes bio aux comités sécheresse et adapter les restrictions aux pratiques économes en eau.

RETROUVEZ LA SYNTHÈSE ICI



## DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS REJOIGNENT L'ÉQUIPE

Après plusieurs années d'engagement, nous souhaitons remercier chaleureusement Jérôme Hochin et Guy Vanlerberghe pour leur implication en tant qu'administrateurs et leur souhaiter une belle continuation dans leurs projets.

Nous avons également le plaisir d'accueillir quatre nouveaux administrateurs au sein du collège 1 :

- Élise Canion, maraîchère à Marcq-en-Barœul (59) ;
- Henri Staes, producteur en grandes cultures à Hondeghe (59) ;

• Isabelle Cnudde, productrice en grandes cultures et maraîchage à Esquennoy (60) ;

• Rodolphe Hochin, producteur en grandes cultures à Fosseux (62).

Nos nouveaux administrateurs rejoignent une équipe déjà pleinement engagée au service du collectif. Bienvenue à eux !

RETROUVEZ L'ÉQUIPE AU COMPLET  
ET LEURS COORDONNÉES SUR  
[WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG](http://WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG).



## LE CHIFFRE DU MOIS

# 15 millions d'euros

C'est le manque à gagner estimé à partir des réponses recueillies auprès des fermes bio régionales dans le cadre de notre enquête visant à mesurer les impacts liés aux épisodes de canicule et de sécheresse de l'été 2026.

## FILIÈRE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE : UNE REPRISE ENCORE FRAGILE

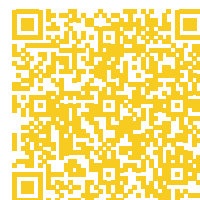
À la suite de la publication des chiffres nationaux 2025 par l'Agence BIO, Bio en Hauts-de-France et A PRO BIO dressent un état des lieux de la filière dans notre région.

Les chiffres, en bref :

- 1 298 fermes bio, soit -6 % en un an.
- 54 143 ha cultivés en bio, en recul de 6 900 ha depuis 2022.
- Pourtant, la consommation repart, les contrats reviennent et 16 % des installations aidées en 2025 se font en agriculture biologique.

Ces données s'inscrivent dans le cadre du Plan bio et de l'Observatoire régional de l'agriculture biologique.

RETROUVEZ  
LE COMMUNIQUÉ





# ADAPTATION CLIMATIQUE, LA FNAB DEMANDE UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA BIO [COMMUNIQUE DE PRESSE]

Les événements climatiques estivaux nous rappellent qu'il est urgent d'opérer la transition vers un modèle agricole à la fois sobre et résilient. Face au caractère exceptionnel du phénomène, les fermes biologiques vont subir, comme le reste du secteur agricole, de lourdes pertes. Pourtant, ces fermes sont à la fois mal prises en compte dans les mécanismes d'indemnisation mais aussi dans les dispositifs d'adaptation, alors même qu'elles constituent une solution à la transition du système agricole et à son atténuation.

## Les futurs plans d'urgence devront intégrer la bio

Il faudra attendre plusieurs mois pour mesurer combien les filières agricoles auront été affectées, mais nous savons déjà que la situation est grave. Par exemple, les jeunes arbres sont desséchés, certaines fleurs avortent spontanément, la grêle a ravagé des vignobles, la ponte des œufs diminue. De plus, cette période engendre des surcoûts en termes d'horaires de travail et pertes matérielles. Des voix s'élèvent pour demander des plans de soutien exceptionnels. En étant plus diversifiées, en moyenne de plus petite taille et tournées vers les circuits courts, les fermes bio ne correspondent généralement pas aux critères des dispositifs d'indemnisation.

“ On l'a constaté par le passé : quand les plans sont construits en pensant aux agriculteur-rices conventionnels, il y a souvent un critère qui exclut la majorité des producteur-rices bio. C'est ce qu'on a vécu en 2022 sur les aides de crise pour la filière porcine, à cause de la taille des cheptels explique Olivier Chaloché, co-président de la FNAB.

## Accompagner l'adaptation climatique dans la durée

Pour les mêmes raisons, les fermes bio ont moins accès aux dispositifs d'adaptation climatique, que ce soit dans l'acquisition de matériel ou la capacité à souscrire une assurance.

Même si les fermes bio sont plus résilientes, les impacts croissants du réchauffement nécessiteront tout de même de s'adapter. Pour mieux accompagner les fermes biologiques dans ce chemin, la FNAB propose :

- **D'ajuster les dispositifs d'investissement comme les PCAE**, en abaissant les montants planchers et en élargissant les équipements éligibles.
- **De recenser les rendements bio**, actuellement absents des bases de données assurantielles.
- **D'associer les agriculteur-rices biologiques aux comités sécheresse**, pour les intégrer aux décisions de gestion de la ressource en eau, dont les restrictions d'irrigation.

# RÉGLEMENTATION BIO : LE PARLEMENT EUROPÉEN BAISSÉ LES EXIGENCES POUR LES FILIÈRES ANIMALES

La révision de la réglementation européenne bio suscite de fortes inquiétudes dans les filières. Après les propositions d'assouplissement concernant les volailles, la commission AGRI du Parlement européen s'est prononcée en faveur d'une réduction de l'obligation de pâturage pour les bovins. Ces évolutions risquent de fragiliser les piliers de l'agriculture biologique – lien au sol, autonomie des élevages et bien-être animal – tout en éloignant le cahier des charges des attentes des consommateurs. Le texte doit encore être soumis au vote en plénière en septembre, avant les négociations en trilogue à l'automne : des modifications restent donc possibles.

**RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA FNAB POUR EN SAVOIR PLUS : [WWW.FNAB.ORG](http://WWW.FNAB.ORG)**

## VENDRE EN CIRCUITS COURTS



Fidéliser les clients et maintenir un lien régulier avec eux est un enjeu pour les fermes en circuits courts. De plus en plus de fermes se dotent de fichiers clients. La FNAB a rédigé une fiche qui présente quelques conseils pratiques à avoir en tête.





## LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



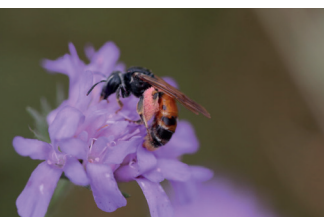
**FILIERE VIANDE :** Le 9 juillet, les acteurs de l'Association Viandes Bio se sont réunis pour définir les prochaines actions en faveur des filières bio régionales. L'objectif : renforcer l'approvisionnement de la restauration collective et des magasins spécialisés. Des travaux sont également en cours pour structurer une filière volaille bio. Enfin, début juillet a eu lieu la première tuerie à la ferme pour le porc, chez Gregory Delassus. Coline peut vous en dire plus : [c.philip@bio-hdf.fr](mailto:c.philip@bio-hdf.fr).



**RESTAURATION COLLECTIVE:** La rentrée 2026 marque le redémarrage de plusieurs accompagnements en restauration collective et le retour en régie directe. Étude de faisabilité pour la Communauté de communes du Pays de Bray, plans d'une cuisine sur place à Auger-Saint-Vincent, accompagnement des communes de la MEL aux côtés d'Epicure Ing, A Pro Bio et Extracités... Une rentrée riche en projets et en perspectives ! Camille est votre interlocutrice : [c.romeu@bio-hdf.fr](mailto:c.romeu@bio-hdf.fr)



**PPAM :** Le 16 juillet, le GIEE Hauts les Plantes s'est réuni pour une journée conviviale dans l'Oise, sur la ferme de l'une de ses membres, Valérie Devillaine, de Papille et Camomilles, près de Beauvais. Au programme : visite de la ferme et retour d'expérience sur la mise en place d'un système d'irrigation, chantier collectif, auberge espagnole et échanges autour des adaptations au changement climatique. Une journée riche en partages d'expériences, en réflexions et en bonne humeur. Léa suit le groupe : [l.moisan@bio-hdf.fr](mailto:l.moisan@bio-hdf.fr)



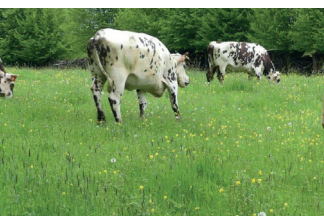
**BIODIVERSITE :** Le mois de septembre sera marqué par la restitution de trois analyses réalisées dans le cadre du projet AgriBioDiv. En parallèle, le manifeste « Pour une agriculture biologique au service de la biodiversité » entre dans sa phase finale de création. A destination des élus, des citoyens et des professionnels de santé, il a pour objectif de favoriser le dialogue et la réflexion autour des enjeux de biodiversité, en mettant particulièrement en lumière le rôle de l'AB dans sa préservation. Johanne suit cette thématique : [j.potie@bio-hdf.fr](mailto:j.potie@bio-hdf.fr).



**SUPER PATATES :** Les visites d'essais ont eu lieu le 9 juillet dans le Pas-de-Calais (plateforme de la Chambre d'agriculture et de la FREDON) et le 21 août à Gembloux (organisée par le CRA-W et la FIWAP). Les conditions extrêmes de la saison n'ont pas favorisé le développement du mildiou, mais ont permis d'évaluer la résistance des variétés à la chaleur et à la sécheresse, confirmant l'intérêt d'un prochain groupe de travail sur les stress abiotiques. De nouvelles variétés ont pu être testées : Azilis, Opalim, Channelle, Ysalis, Athéna, Corentine, Tempo et Sereine. [m.joseph@bio-hdf.fr](mailto:m.joseph@bio-hdf.fr)



**APPROVISIONNEMENT :** Un groupe de producteurs de l'Oise se mobilise pour construire une réponse aux besoins de la restauration collective. Une rencontre est prévue en novembre avec des élus et gestionnaires de cantines afin de leur présenter le catalogue des producteurs bio locaux, en lien avec la coopérative Bio d'Ici d'Abord. Un exemple de maillage de producteurs à échelle départementale en vue d'apporter une réponse locale aux objectifs fixés par la loi EGalim. Sophie suit la démarche : [s.rosblack@bio-hdf.fr](mailto:s.rosblack@bio-hdf.fr)



**LAIT'S GO :** Les acteurs de l'aval ayant dégusté les fromages ont été très enthousiastes. L'objectif est désormais de finaliser de nouvelles recettes pour une commercialisation au printemps 2027. La filière lait bio sera également présentée aux acteurs du réseau InnoValim et de la MEL afin de mieux la faire connaître et d'encourager les investissements d'entrepreneurs. Pour toute question, vous pouvez contacter Coline : [c.philip@bio-hdf.fr](mailto:c.philip@bio-hdf.fr)





# AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION DES SOLS : DES ESSAIS PROMETTEURS

Les associations d'espèces au sein d'une même parcelle pourraient contribuer à réduire le travail du sol en agriculture biologique. C'est l'une des pistes explorées dans le cadre du projet ABAC (Agriculture Biologique, Agriculture de Conservation), qui prévoit chaque année 3 essais visant à identifier des alternatives aux herbicides et au travail du sol dans la gestion des adventices, aussi bien en agriculture biologique que conventionnelle. Ce projet est conduit conjointement avec l'APAD 62 et la FREDON Hauts-de-France, dans le cadre du Plan Bio.

## Nos essais pluriannuels portent leurs fruits

Une parcelle d'essai a été mise en place en septembre 2022 pour observer à l'échelle de la rotation les comportements de cultures implantées dans 3 modalités de travail du sol différentes : Semis Direct (SD), StripTill (travail des bandes de semis) et Techniques Culturelles Simplifiées (TCS). L'objectif de cette parcelle pluriannuelle est de réussir à gérer les adventices dans un système en rupture, sans travail du sol et sans herbicide.

Depuis le début de cet essai, différentes associations de cultures (avoine-féveroles, seigle-lin, couverts multi-espèces...) sont testées et des relevés et suivis sont réalisés. Aujourd'hui, des améliorations commencent à être visibles notamment sur la modalité semis direct où pour la première fois en 4 ans, une récolte a eu lieu.

“

*Ça fait un an que je viens voir ce qu'il se passe dans ABAC et je vois des effets positifs sur la parcelle pluriannuelle. Je me dis qu'il faut continuer à travailler ces pratiques pour voir des résultats qui évoluent encore.*

*Nicolas Lieven, éleveur laitier en AB, présent lors de la visite de la parcelle pluriannuelle en juin dernier*

Dans un même temps, des analyses de biodiversité du sol ont été réalisées par le Conservatoire d'Espaces Naturels entre les deux modalités extrêmes de travail du sol testées depuis 4 ans (TCS et SD). Des résultats très encourageants montrent l'efficacité des pratiques :

|              | Nbr total de vers de terre par m <sup>2</sup> | Épigés / m <sup>2</sup> | Epi-anéciques / m <sup>2</sup> | Anéciques / m <sup>2</sup> | Endogés / m <sup>2</sup> |
|--------------|-----------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------------------|--------------------------|
| Parcelle TCS | 237,5                                         | 0                       | 29,17                          | 0                          | 208,33                   |
| Parcelle SD  | 445,8                                         | 29,17                   | 29,17                          | 8,33                       | 341,67                   |

Les résultats des prélèvements montrent que le travail du sol a un réel impact sur les populations de vers de terre dans les parcelles. La référence nationale en grande culture se situe à 209 vers de terre par mètre carré. Cet essai montre de meilleurs résultats même lorsque le sol est un peu travaillé avec la modalité TCS mais ils sont bien meilleurs dans la modalité SD où la population totale de vers de terre est deux fois plus élevée.

## Côté parcelle d'essai annuelle

Pour la deuxième année consécutive, un essai sur la gestion des adventices sans herbicides et sans travail du sol sur une culture de maïs ensilage semé au StripTill a été mis en place sur une exploitation en agriculture de conservation des sols depuis 1997, dans le sud du Pas-de-Calais. Cet essai, suivi par la Fredon Hauts-de-France, comporte 4 modalités exposées dans le tableau ci-dessous avec les résultats de 2025.

### A SAVOIR :

**L'agriculture biologique de conservation des sols provient d'une volonté des agriculteurs d'améliorer leurs pratiques. Elle repose sur le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique et la réduction du travail du sol.**

| Modalité                                              | Méthode de gestion                                                                    | Les résultats                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Désherbage mécanique                                  | Passages de l'Orbis – désherbage mécanique de surface                                 | Succès de la gestion de l'enherbement par l'Orbis mais difficile de gérer les poacées à stade avancé                                     |
| Maïs – Cowpea – Haricots Lablab                       | Cowpea semé en plein<br>Lablab semé sur le rang                                       | Perte de plantes compagnes à la levée<br>Amélioration de la qualité du fourrage<br>Concurrence possible à la lumière pour les adventices |
| Maïs – trèfle souterrain – trèfle incarnat – féverole | Trèfle souterrain semé sur le rang<br>Trèfle incarnat et féverole semés en inter rang | Très bonne maîtrise des adventices par le trèfle souterrain majoritaire<br>Développement du maïs entravé                                 |
| Maïs - sorgho                                         | Trèfle souterrain semé sur le rang                                                    | Levée sur sorgho difficile, pas de conclusion possible sur sa capacité à gérer les adventices                                            |

Cet essai met en avant des perspectives intéressantes :

- L'Orbis est efficace dans la gestion des adventices
- Certaines plantes compagnes sont intéressantes (les trèfles par exemple)

Toutefois, des facteurs biotiques et abiotiques ont été limitants dans cet essai. Il y a eu des conditions météo défavorables à la levée des plantes compagnes et de nombreux dégâts de corbeaux.



## • LE TOUR DE LA QUESTION

### A SAVOIR :

L'Orbis est une « bineuse à disques » de la marque Roll N Sem, composé de disques inclinés et orientés en opposition sur 2 rangés. Il arrache les plantules et lacère les végétaux développés entraînant leur dessèchement. Cet outil peut à la fois être utilisé en plein pour la destruction de couverts ou encore en inter-rangs quand une culture est en place.

Cet essai est reconduit cette année chez les mêmes agriculteurs. Nous vous invitons à suivre les résultats à venir.



### La caractérisation d'essais

L'essai de caractérisation est venu d'une envie des agriculteurs ayant accueilli l'essai annuel de 2025 de poursuivre dans la production sans herbicide. C'est donc à la suite de la culture de maïs ensilage qu'a été implanté du blé tendre d'hiver en semis direct.

Pour choisir les plantes compagnes du blé, 2 hypothèses ont été avancées :

- Les plantes gélives : elles vont concurrencer les adventices au début de la culture et disparaîtront en hiver pour laisser la place au blé de se développer
- Les légumineuses\* : elles ont des besoins différents du blé par rapport à l'azote. La concurrence avec le blé devrait donc être limitée tout en étant en compétition avec les adventices.\* Les associations céréales / légumineuses sont très pratiquées en AB

Avec ces associations, un témoin en désherbage mécanique (houe rotative) a été mis en place. Les résultats en termes de population d'adventices et de rendement sont présentés ci-dessous :

| Modalité / plantes compagnes du blé                                       | Population d'adventices (m <sup>2</sup> ) | Biomasse des adventices (m <sup>2</sup> ) | Rendement (qtx) |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------|
| Féverole 100 kg/ha                                                        | 79,2                                      | 150                                       | 45,9            |
| Féverole 200 kg/ha                                                        | 58,4                                      | 116,7                                     | 37,8            |
| Plantes gélives (phacélie, sarrasin, cameline, lentille, trèfle incarnat) | 21,6                                      | 453,3                                     | 58,9            |
| Méteil (pois, vesce, féverole)                                            | 42,4                                      | 146,6                                     | 31,8            |
| Trèfle souterrain                                                         | 30,4                                      | 530                                       | 57,6            |
| Cameline                                                                  | 66,4                                      | 1036,5                                    | Pas récoltable  |
| Moutarde                                                                  | 122,4                                     | 463,3                                     | 52,2            |
| Sarrasin semé à la volée                                                  | 70,8                                      | 320                                       | 57,1            |
| Sarrasin semé sur le rang                                                 | 113,4                                     | 923,3                                     | Pas récoltable  |
| Témoin mécanique                                                          | 28                                        | 1123,3                                    | 65,2            |

Ces résultats ne sont pas exhaustifs mais montrent des tendances intéressantes. Le désherbage mécanique semble être une solution pour maîtriser la population d'adventices. Au niveau des plantes compagnes, les associations « plantes gélives » et « trèfle souterrain » peuvent être un compromis intéressant entre production, facilité de récolte et gestion des adventices.

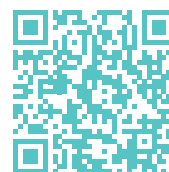
Cet essai sera reconduit cette année avec les 4 modalités suivantes : désherbage mécanique, blé-plantes gélives, blé-trèfle incarnat et blé-féverole 100 kg/ha. Cette fois-ci il sera implanté chez un agriculteur en AB pour observer le comportement des plantes compagnes face à une flore adventice différente.



Photo du mélange blé – plantes gélives le 20 mai 2026

**PLUSIEURS ÉVÈNEMENTS (TOURS DE PLAINE, FORMATIONS, ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION...) ONT LIEU SUR VOTRE TERRITOIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE EN LIEN AVEC LE PROJET ABAC. NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE SITE INTERNET DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE POUR EN SAVOIR PLUS : [WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG](http://WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG).**

Bio en Hauts-de-France conduit des expérimentations par le biais du projet ABAC mais également sur d'autres projets divers : retrouvez la liste des essais menés en région sur la carte interactive du site internet



Florine Lacheré  
07 87 32 58 88  
[F.lachere@bio-hdf.fr](mailto:F.lachere@bio-hdf.fr)





# LE MÉTEIL FOURRAGER, UN ALLIÉ FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

Face à des épisodes de sécheresse plus fréquents, mais aussi à des excès d'eau de plus en plus marqués, les éleveurs doivent adapter leurs systèmes fourragers. Dans le cadre du projet Rési'Pré, Bio en Hauts-de-France cherche des solutions afin d'identifier des mélanges fourragers capables de sécuriser la production malgré un climat de plus en plus imprévisible.

**L'objectif est clair :** maintenir l'autonomie alimentaire des élevages en agriculture biologique, où les ruminants doivent recevoir une ration composée d'au moins 60 % de fourrages en matière sèche.

## Quatre modalités à l'essai

Les essais ont été implantés le 9 novembre sur la ferme de Laurent et Delphine Bodin, à Samer (62). Quatre modalités sont comparées afin d'évaluer l'intérêt de différents assemblages d'espèces.

La bande témoin correspond au mélange habituellement utilisé sur la ferme. Une première modalité se compose de : triticale, avoine, vesce velue, lentillon, radis et trèfle souterrain. Deux autres mélanges ont été élaborés pour tester d'autres associations. Le premier associe épeautre, seigle, vesce velue, fenugrec et chou fourrager. Le second rassemble triticale, avoine, vesce de Narbonne, minette, lotier des marais, sain-foin et luzerne. Ces compositions permettent de comparer des espèces aux comportements complémentaires, tant sur le plan agronomique que nutritionnel.

L'objectif est d'observer leur capacité d'implantation, leur comportement face aux conditions climatiques, leur rendement en matière sèche ainsi que leur valeur alimentaire.

Le couvert relais précoce n'a pas pu faire l'objet d'une mesure de biomasse exploitable. Les conditions climatiques hivernales, notamment les épisodes de gel, n'ont pas permis de réaliser les relevés dans de bonnes conditions. Le broyage et l'occultation de ce couvert ont néanmoins été effectués en mars 2026. Cet essai sera reconduit en 2026 afin de compléter les données de production de matière sèche.

## Miser sur la complémentarité des espèces

Le principe du méteil repose sur l'association de plusieurs familles de plantes. Les céréales assurent le rendement, apportent de l'énergie et servent de tuteur aux légumineuses. Ces dernières enrichissent le fourrage en protéines tout en fixant naturellement l'azote atmosphérique, limitant ainsi les besoins de fertilisation.

L'intérêt de cette diversité dépasse la simple complémentarité alimentaire. Chaque espèce possède ses propres caractéristiques face aux aléas climatiques. Certaines résistent mieux au manque d'eau, d'autres valorisent davantage les excès d'humidité ou les températures fraîches. Dans un contexte où les conditions varient fortement d'une année à l'autre, cette diversité permet de sécuriser la production.

Le mélange contribue également à une meilleure couverture du sol, limite le développement des adventices et favorise la biodiversité dans les parcelles.

## Les cultures annuelles, un complément stratégique

Le projet Rési'Pré s'intéresse également à la place des cultures fourragères annuelles dans les systèmes d'élevage. Sans remplacer les prairies, elles offrent une souplesse supplémentaire pour faire face aux aléas climatiques.

Elles permettent d'adapter les mélanges chaque année selon les objectifs de la ferme, de produire rapidement du fourrage lorsque les prairies sont pénalisées et de répartir les risques sur différentes périodes de production. Elles trouvent aussi leur place dans le renouvellement des prairies temporaires, en s'intercalant avant une nouvelle implantation tout en maintenant une ressource fourragère disponible.

Cette flexibilité constitue un atout important pour préserver l'autonomie alimentaire des fermes d'élevage.

## Produire des références pour les éleveurs

Les observations réalisées dans le cadre de l'essai permettront d'identifier les espèces les plus performantes selon les conditions rencontrées. Les analyses porteront sur la production de matière sèche, la qualité alimentaire et la composition botanique des différents mélanges.

L'ambition du projet est de fournir aux éleveurs des références techniques concrètes pour adapter leurs systèmes fourragers au changement climatique.



Comme le résume Lucille Lutun, conseillère élevage chez Bio en Hauts-de-France :

“

*Avec les méteils, l'idée n'est pas de chercher la meilleure espèce, mais de miser sur la diversité. Dans un climat de plus en plus incertain, il y a toujours une plante du mélange qui s'exprime et permet de sécuriser la production fourragère.*



Lucille LUTUN  
06 02 15 89 00  
l.lutun@bio-hdf.fr



# COMMENT LA GESTION DU PÂTURAGE FAÇONNE LA FLORE

Bio Hauts-de-France, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), a consacré cette année un focus sur la reconnaissance de la flore des prairies et l'influence des pratiques d'élevage sur la diversité floristique des milieux. Entre mai et fin juin, trois tours de prairies ont été organisés dans l'Aisne, la Somme et l'Oise, sur des parcelles principalement destinées au pâturage bovin. Objectif : observer et mieux comprendre la dynamique de la flore présente.

S'il existe quelques milieux prairiaux sauvages, la majorité des prairies actuelles sont le résultat de l'activité des éleveurs. En effet, sans pâturage ni fauche, les arbustes colonisent progressivement le milieu, entraînant sa fermeture. Une prairie se caractérise donc par une végétation capable de supporter des prélèvements réguliers, que ce soit par le pâturage ou la fauche. En Hauts-de-France, le CEN a recensé plus de 300 espèces prairiales, avec une diversité très variable selon les parcelles : de 10 à 15 espèces dans les prairies les plus appauvries, 30 à 40 dans une prairie « moyenne », et jusqu'à 90 dans les prairies les plus riches.

## Sur le terrain : tour des prairies à la ferme des Bayottes (Oise)

Les deux premières prairies visitées sont gérées de façon similaire, en pâturage tournant dynamique (« un parc, un jour »). Leur principale différence réside dans la nature du sol : l'une est implantée sur un fond humide, tandis que l'autre se situe sur un coteau plus sec.

### 1. Prairie humide

La prairie présente un couvert végétal dense et homogène, sans sol nu apparent. Fin juin, elle est en attente de son troisième tour de pâturage, le premier ayant eu lieu fin mars (portance insuffisante avant cette période).

Les premières espèces observées appartiennent aux graminées « précoces productives », comme le ray-grass, la houlque laineuse ou le pâturin des prés. Adaptées aux sols riches, elles développent de grandes feuilles au printemps afin de capter un maximum de lumière. Leur cycle de croissance et de sénescence, d'environ vingt jours, les rend peu adaptées au report de stock sur pied, qui consiste à laisser l'herbe en place pour la pâturer en période de plus faible pousse. Il faut les consommer au « juste » moment, il y a donc peu de souplesse pour l'exploiter.

Ces graminées sont favorisées par le pâturage tournant dynamique, car ce sont les seules à « résister » à un retour au prélèvement rapide. Cette observation montre que la fréquence de pâturage influence directement la composition floristique de la prairie.



Quelques espèces à sénescence semi-tardive, comme le trèfle blanc et le trèfle violet, sont également présentes. Leur croissance est plus lente au printemps, mais leur feuillage reste vert plus longtemps, ce qui les rend intéressantes pour le stock sur pied.

### 2. Prairie sur coteau séchant

À l'inverse, cette prairie présente un couvert végétal moins dense, avec quelques premiers signes de dégradation visibles : zones de sol nu, nanification de certaines espèces et colonisation par des plantes en rosette (pissenlit, laiteron...).

Observons maintenant une troisième prairie, située en haut du coteau séchant, mais conduite de manière différente. Contrairement aux précédentes, elle n'est pas intégrée au pâturage des laitières. Destinée aux génisses, elle bénéficie de temps de repos plus longs, laissant à cette végétation plus tardive le temps de faire son cycle et mettre en réserve. Les signes de dégradation observés sur la prairie précédente ne sont plus visibles. La flore est plus diversifiée, avec une plus grande richesse en graminées et en légumineuses, avec cette fois des espèces à sénescence plus tardives : de l'avoine dorée, du trèfle violet, de la minette, du lotier...

### 3. Révéler le potentiel de chaque prairie

L'observation de ces prairies montre que des pratiques identiques ne produisent pas les mêmes résultats selon le type de sol. Les prairies en sols séchants ont besoin d'un temps de repos plus long et un mode de prélèvement adapté afin d'éviter leur dégradation. Contrairement au ray-grass, ces espèces ont besoin de plus de temps pour réaliser leur cycle et reconstituer leurs réserves avant un nouveau pâturage, mais elles ont l'avantage d'être plus adaptées à un report du stock sur pied (aptées à garder leurs feuilles vertes plus longtemps). Ainsi l'objectif est de trouver une place et une fonctionnalité à chaque prairie, sans uniformiser les pratiques.

Mieux connaître les caractéristiques de son sol et le fonctionnement des espèces présentes permet ainsi d'adapter la gestion des prairies et à la flore de s'exprimer. En variant les pratiques selon les parcelles, l'éleveur renforce également la résilience de ses prairies face aux « à-coups » climatiques. Chaque prairie peut alors remplir une fonction spécifique, à condition que son usage soit adapté à son potentiel.



Marion Theriez  
07 87 32 12 54  
m.theriez@bio-hdf.fr





# P.A.N.I.E.R.S. CHANGE D'ÉCHELLE ET RÉAFFIRME SON AMBITION : RENDRE LA BIO ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Depuis 2018, P.A.N.I.E.R.S. fédère les acteurs des Hauts-de-France autour d'une ambition commune : rendre l'alimentation bio locale accessible aux personnes les plus modestes. Huit ans après sa création, le dispositif change d'échelle et renforce son organisation pour poursuivre son développement au plus près des territoires.

En 2018, la co-construction de P.A.N.I.E.R.S. avec les Jardins de Cocagne Hauts-de-France et le réseau des AMAP Hauts-de-France a permis de passer d'initiatives isolées à une stratégie régionale coordonnée. En mutualisant ressources, compétences et expériences, les trois réseaux ont posé les bases d'un dispositif régional visant à agir simultanément sur l'accès à une alimentation de qualité, le soutien à l'agriculture biologique et la réduction des inégalités.

Huit ans plus tard, P.A.N.I.E.R.S. a gagné en visibilité et en ancrage territorial, avec **16 territoires engagés** pour rendre plus accessible une alimentation bio locale aux personnes les plus modestes. Cette dynamique s'appuie sur **36 fermes** impliquées et **79 points de retrait** répartis dans la région. Elle se traduit également par un important travail de sensibilisation : **150 ateliers** ont été réalisés en 2025 autour de l'alimentation, de la santé et de la découverte des produits.

Ces résultats témoignent du changement d'échelle du dispositif, amenant la nécessité de mieux définir le partage des rôles, d'impliquer davantage les partenaires et d'ouvrir la gouvernance à de nouveaux acteurs.

## Une nouvelle étape pour le collectif

Pour répondre à ces enjeux, les trois réseaux ont sollicité en 2025 l'appui d'un **Dispositif local d'accompagnement (DLA)**. Cette démarche a permis de faire évoluer collectivement le fonctionnement de P.A.N.I.E.R.S. au regard des réalités actuelles.

Plusieurs chantiers ont ainsi été engagés. Un **groupe d'intervenantes expertes** de l'accompagnement au changement a été formalisé afin de renforcer l'appui aux territoires. Des chartes d'engagement sont également mises en place pour clarifier le rôle et les engagements de chaque acteur impliqué.

De **nouvelles ressources** sont par ailleurs proposées aux partenaires : jeux pédagogiques sur l'alimentation, ressources sur la bio et la santé, recettes... Ces outils doivent faciliter les actions de sensibilisation et permettre aux acteurs locaux de mieux accompagner les bénéficiaires dans leurs pratiques alimentaires.

La gouvernance évolue elle aussi avec la création d'un **comité d'orientation**, réunissant notamment les Jardins de Cocagne, le réseau des AMAP, VRAC, la Fédération des centres sociaux et les UDCCAS. Cette instance doit permettre de croiser les expertises, de partager les orientations et de mieux prendre en compte les besoins des territoires.

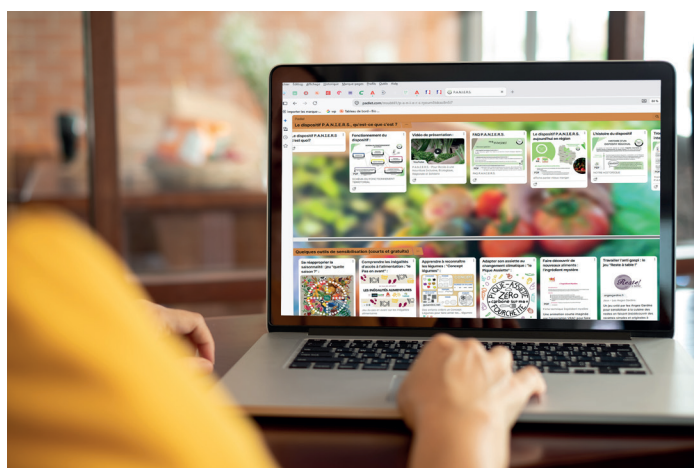
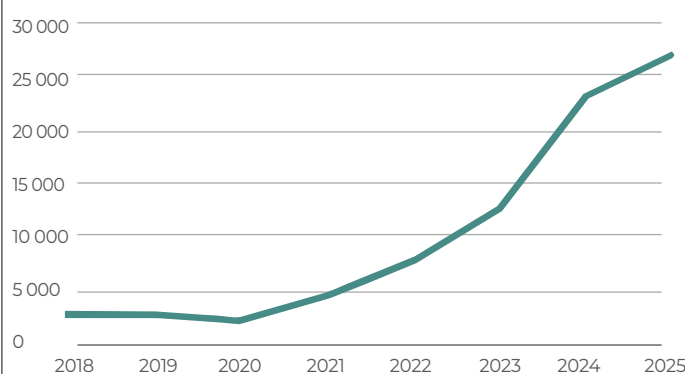
Enfin, la mise en place d'un nouvel **outil de commande en ligne, Socleo**, vient simplifier la gestion du dispositif et accompagner son développement.

## Rendre la bio accessible à toutes et tous

Vingt ans après les premiers « biocabas » accessibles, les objectifs de P.A.N.I.E.R.S. restent inchangés : contribuer à réduire les inégalités sociales, alimentaires et sanitaires ; relocaliser la production et l'alimentation ; favoriser la construction de filières bio locales et équitables ; permettre à toutes et tous d'accéder à une alimentation saine et de qualité.

P.A.N.I.E.R.S. ne consiste pas seulement à rendre des produits bio plus accessibles. Il s'agit aussi de créer les conditions d'une alimentation choisie, de renforcer les liens entre habitants, producteurs et acteurs locaux, et de faire de l'alimentation un véritable outil d'inclusion.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PANIERS DISTRIBUÉS DEPUIS 2018



Raphaëlle Delporte  
07 87 32 11 30  
r.delporte@bio-hdf.fr



## MARIE-ODILE SMETS, ÉLEVAGE ET TRANSFORMATION LAITIÈRE À QUESNOY-SUR-DEÛLE (59)

À quelques kilomètres de Lille, dans un territoire où les grandes cultures dominent le paysage, Marie-Odile Smets a choisi un autre chemin. Depuis plus de vingt ans, elle construit à la Ferme de la Clarine un modèle fondé sur l'autonomie, la transformation à la ferme, le circuit court et l'agriculture biologique. Aujourd'hui, elle recherche une personne prête à s'associer pour poursuivre cette aventure et lui donner un nouvel élan.

L'histoire débute en 2003 lorsque Marie-Odile et son mari Amaury reprennent la ferme familiale. À l'époque, celle-ci repose essentiellement sur la production laitière. Très vite, le couple fait le choix de diversifier son activité en créant un atelier de transformation sur place. Une orientation qui répond à leur volonté de donner davantage de valeur à leur production. « Quand on a démarré, on ne voulait pas rester uniquement au cul des vaches. On avait envie de maîtriser davantage notre activité et de créer une relation avec ceux qui consomment nos produits », explique Marie-Odile.

À partir de 2006, elle s'engage pleinement dans les circuits courts avec la fabrication de yaourts et de crèmes glacées, commercialisés au sein du magasin de producteurs Au Panier Vert à Frelinghien. Quelques années plus tard, l'activité s'ouvre à la restauration collective.

Cette diversification a permis à la ferme de gagner en autonomie économique. Elle a aussi donné la possibilité d'engager une profonde transition agroécologique. Réduction du travail du sol, développement des prairies, plantation de haies, autonomie alimentaire du troupeau, diminution des intrants, puis conversion à l'agriculture

biologique : la Ferme de la Clarine est devenue l'une des références locales d'une agriculture plus résiliente. « Le bio correspondait à notre envie d'aller vers davantage de cohérence dans notre système. Nous avons simplifié notre assolement, renforcé notre autonomie et développé des pratiques favorables à la biodiversité », souligne Marie-Odile.

Aujourd'hui, la Ferme de la Clarine compte près de 70 hectares de cultures et de prairies, 60 vaches laitières et une quinzaine de chèvres. La ferme emploie quatre salariés. L'attention est portée à son intégration dans un territoire périurbain : la démarche s'inscrit dans une volonté de dialogue avec les habitants qui côtoient quotidiennement l'exploitation.

Cette ouverture sur la Métropole européenne de Lille est d'ailleurs l'un des grands atouts de la ferme. Située au cœur d'un important bassin de population, elle bénéficie d'un potentiel de développement considérable. Accueil pédagogique, diversification des activités, maraîchage, nouvelles productions : les perspectives ne manquent pas pour une personne souhaitant apporter sa propre vision au projet. « Il y a de la place pour imaginer autre chose », confirme-t-elle.

La personne recherchée aujourd'hui aura principalement en charge le suivi de l'élevage laitier et des cultures, en collaboration avec l'équipe salariée. Cette prise de responsabilité s'inscrira dans une logique de transmission progressive, afin de permettre une appropriation sereine de la ferme, de son fonctionnement et de ses valeurs. Le souhait de Marie-Odile est simple : que l'aventure continue. Que l'unique ferme laitière en agriculture biologique

### FERMOSCOPIE



**2002** : installation s

**2006** : lancement de la transformation

**2021** : début de la conversion en AB

**SAU** : 70 ha

**CHEPTEL** : 60 vaches laitières, 15 chèvres laitières



**PRODUCTION** : céréales (farine), lait, produits transformés

**VENTE** : en coopérative (90% du lait) et en direct

**ETP** : 6 ETP

de ce territoire poursuive son chemin. « Nous avons construit un outil solide, avec une équipe motivée et un fort potentiel de développement. Aujourd'hui, je cherche quelqu'un qui ait envie de s'investir, d'apporter ses idées et de donner une suite au projet. »





## PROCHAINS EVENEMENTS

## AGRIBIODIV : BIODIVERSITÉ DES SOLS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

4 SEPTEMBRE 2026 | 10:00 CAUCHY-À-LA-TOUR (62)

Contact : 07 87 32 64 37 | j.b.pertriaux@bio-hdf.fr

## RESTITUTION GTE VIANDE

8 SEPTEMBRE 2026 | 09:00 LIEU À DÉFINIR

Contact : 06 02 15 89 00 | l.lutun@bio-hdf.fr

## ATELIER CLIMAT

8 SEPTEMBRE 2026 | 09:30 FLIXECOURT (59)

Contact : 07 87 32 12 54 | m.theriez@bio-hdf.fr

## POLLINISATEURS, COMMENT LES FAVORISER ?

9 SEPTEMBRE 2026 | 14:00 VILLENEUVE D'ASCQ (59)

Contact : 07 87 32 13 45 | v.dubois@bio-hdf.fr

## ENGRAIS VERTS ET PROFIL DE SOL EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

24 SEPTEMBRE 2026 | 14:00 QUESNOY-SUR-DEÛLE (59)

Contact : 07 87 32 13 45 | v.dubois@bio-hdf.fr

## GESTION DES AMENDEMENTS

15 OCTOBRE 2026 | 10:00 GOUZEAUCOURT (59)

Contact : 07 87 32 26 10 | c.ramette@bio-hdf.fr

## INTRODUIRE UN ATELIER OVIN VIANDE EN POLYCULTURE

20 NOVEMBRE 2026 | 09:30 BAYONVILLERS (80)

Contact : 07 87 32 12 54 | m.theriez@bio-hdf.fr

## LA TERRE EST NOTRE MÉTIER

PARTICIPEZ  
EN REJOIGNANT LA DÉLÉGATION  
BIO HAUTS-DE-FRANCE !

À l'occasion du salon La Terre est Notre Métier, salon professionnel de la bio du réseau FNAB qui se tiendra les 23 et 24 septembre 2026 à Retiers (près de Rennes), Bio Hauts-de-France constitue une délégation régionale.

Comme à chaque édition, nous proposons une organisation commune (covoiturage et hébergement) pour faciliter le déplacement.

VOUS SOUHAITEZ VOUS JOINDRE À LA DÉLÉGATION HAUTS-DE-FRANCE ?

CONTACTEZ CÉLINE :  
CONTACT@BIO-HDF.FR



EXPOSANTS • DÉMOS • ATELIERS • CONFÉRENCES

PROGRAMME COMPLET SUR : [WWW.SALONBIO.FR](http://WWW.SALONBIO.FR)

## ENGRAISSEMENT DE BŒUFS ET VALORISATION DE LA VIANDE BOVINE

## TROIS RENCONTRES TECHNIQUES

Face à un marché de la viande bovine bio en pleine évolution, avec une demande supérieure à l'offre et des prix soutenus, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour la valorisation des animaux de réforme et l'engraissement de bœufs au pâturage.

Ces rencontres permettront de découvrir le nouveau contrat Horizons d'Unebio, le projet Valov'bio de la FNAB et les témoignages d'éleveurs engagés dans l'élevage de veaux sous nourrice et l'engraissement au pâturage.

## RENDEZ-VOUS À 14 H :

- 2 septembre à Wacquinghen (62), chez Godefroy Dutertre.
- 9 septembre à Cartignies (59), chez Isabelle et Jean-Michel Lepage.
- 22 septembre à Villers-sur-Auchy (60), chez Isaac, Amaury et Hélène Beaudoin.



Bertrand Follet  
07 87 32 11 30  
b.follet@bio-hdf.fr

RETROUVEZ TOUS NOS PROCHAINS EVENEMENTS ICI : [WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG](http://WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG)

SIÈGE SOCIAL, SITE PHALEMPIN • T 03 20 32 25 35 • SITE AMIENS • T 03 22 22 58 30 • [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)

Avec le soutien de nos adhérents et partenaires institutionnels financeurs